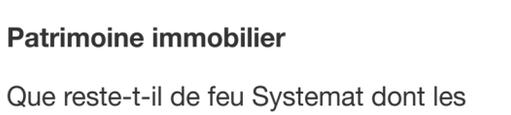
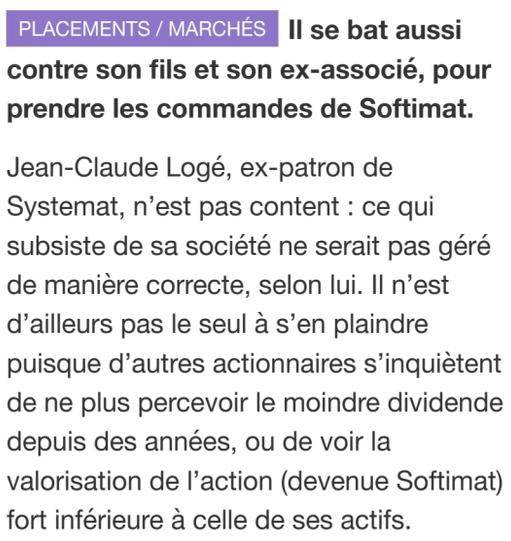


Jean-Claude Logé, l'ex-patron de Systemat, se bat pour les actionnaires de Softimat

ABONNÉS PATRICK VAN CAMPENHOUT Publié le vendredi 19 octobre 2018 à 15h47 - Mis à jour le vendredi 19 octobre 2018 à 16h03



PLACEMENTS / MARCHÉS Il se bat aussi contre son fils et son ex-associé, pour prendre les commandes de Softimat.

Jean-Claude Logé, ex-patron de Systemat, n'est pas content : ce qui subsiste de sa société ne serait pas géré de manière correcte, selon lui. Il n'est d'ailleurs pas le seul à s'en plaindre puisque d'autres actionnaires s'inquiètent de ne plus percevoir le moindre dividende depuis des années, ou de voir la valorisation de l'action (devenue Softimat) fort inférieure à celle de ses actifs.

Patrimoine immobilier

Que reste-t-il de feu Systemat dont les activités dans le secteur des services informatiques ont été vendues au groupe français Spie, par les repreneurs précédents, des cadres de l'entreprise ? "Il ne reste dans Softimat qu'un patrimoine immobilier", explique Jean-Claude Logé. On parle ici d'espaces de bureaux, de locaux techniques, de lieux de stockage, mais aussi d'une activité de promotion immobilière et de mise en location permettant à l'entreprise de générer 1,5 million d'euros de revenus locatifs (exercice 2017).

Sous -valorisation

Softimat estime la valeur marchande de son parc immobilier à quelque 25 millions d'euros. Mais le niveau du cours de l'action cotée sur Alternext ne valorise cette entreprise et ses biens qu'à 13 millions d'euros. C'est que la petite entreprise est gérée par 4 administrateurs et un président qui se sont octroyés l'an passé près de 600 000 euros de rémunérations. Ce montant additionné aux salaires des quelques employés de l'entreprise et aux frais généraux, explique les résultats négatifs prévus pour cette année, hors cession d'actifs.

Un plan pour redresser la barre

Jean-Claude Logé dont il est bon d'expliquer qu'il est en délicatesse avec son ancien associé toujours actif chez Softimat, et avec ses enfants qui ont reçu ses parts de l'entreprise, n'apprécie pas le mode de gestion de celle-ci. Et, pour ramener les actionnaires éparpillés existants au centre de l'intérêt de la société, il propose un plan. "Il est très simple : d'abord, je stoppe l'activité immobilière, ensuite, je solde le parc immobilier pour un montant que j'estime à 10 à 12 millions d'euros, ensuite, je fais gérer les liquidités par des spécialistes pour en obtenir un rendement annuel minimum de 15 %. En pratique, cela permet de dégager 2 millions de revenus annuels supplémentaires pour rémunérer les actionnaires sous forme de dividendes. La société ne paie plus de dividendes depuis mon départ".

Les minoritaires sont-ils assez nombreux pour faire valoir leurs droits ?

"Absolument, les autres actionnaires ont la main sur le flottant. Mais il faut les fédérer pour peser dans les décisions de l'entreprise. Si mon plan est retenu, je suis prêt à remonter dans le bateau, et le ferai pour rien !"

Ce plan est-il réalisable ? La cible de 15 % de rendement sur les liquidités semble en tout cas fort éloignée des niveaux de taux actuels en euro... "Je parle ici de gestion active et je vous assure que cet objectif est tout à fait réaliste !", réplique Jean-Claude Logé qui a mis sur pied une structure de gestion financière.

Softimat évolue

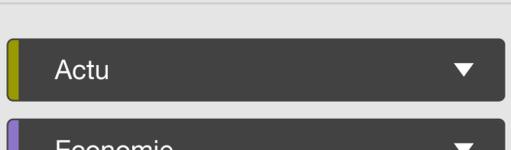
Qu'en pense Bernard Lescot, administrateur-délégué de Softimat ? Celui-ci se dit avant tout profondément désolé de l'attitude de son ancien associé à qui il dit vouer, malgré tout, un profond respect. Mais il nous assure toutefois que, techniquement, les remarques émises par Jean-Claude Logé sont surprenantes, alors "qu'en 2015 encore, Jean-Claude était président de Softimat". Ce dernier réplique qu'à cette époque, il était président sans être aux commandes, exilé volontaire au Sénégal où il a connu de terribles mésaventures...

Des salaires historiques

Que penser du niveau des rémunérations des responsables qui sont aussi actionnaires ? "D'abord, que je suis le premier à être dépité par la valorisation des actions. Ensuite, que je n'ai fait que conserver le salaire qui était le mien quand j'étais chez Systemat, ce qui était prévu, jusqu'à ma retraite, avec l'accord de Jean-Claude. Enfin, techniquement, nous avons par le passé effectué des remboursements de capital aux actionnaires, d'une manière fiscalement intéressante pour eux, et nous procédons à des rachats d'actions propres. Mais actuellement, la société est en situation de fonds propres négatifs, et elle ne peut donc distribuer des dividendes".

Par rapport à la valorisation du parc immobilier, ne serait-il pas plus intéressant du point de vue des actionnaires de céder les actifs pour les investir... dans une SIR (ex-sicafi) cotée, au rendement assuré de quelque 5 % l'an ? "En fait, il ne faut pas imaginer que nous ne faisons rien chez Softimat. Nous avons hérité d'une situation difficile et nous sommes en train de redresser la barre. Notre projet d'immobilier de bureau ici à Lasnes, est loué à 100 %. Et la valorisation des autres immeubles est avant tout fonction de leur taux d'occupation. Le revenu sur une base annuelle, atteint aujourd'hui, voire dépasse, le montant de 1,4 million d'euros. En 2015, le revenu hors Systemat était de 243 000 euros, il est aujourd'hui de 1,2 million, soit une croissance de 493 %. A cette époque, nous avions une dizaine de locataires, nous en comptons aujourd'hui plus de quarante", explique encore Bernard Lescot. Voilà de quoi alimenter la réflexion des actionnaires minoritaires de Softimat par rapport à la proposition vigoureuse de Jean-Claude Logé. Pour leur part, les actionnaires familiaux et historiques de l'entreprise totalisent un peu plus de 51 % du capital de l'entreprise, "mais il n'y a pas à proprement parler de pacte d'actionnaires", assure Bernard Lescot.

Patrick Van Campenhout



0 commentaires

Trier par **Les plus récents**

Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

Lalibre.be 206 340 mentions J'aime

Soyez le premier de vos amis à aimer ça.

Les articles abonnés les + lus

1 Ecartée par l'Elysée, "Mimi" sort du champ

2 La Flandre rejette le nouveau code de la route du ministre Bellot : "C'est très dommage"

3 Le "califat" vit ses derniers jours, l'Etat islamique change de tactique

4 Une expo porno à l'ULB : du marquis de Sade au crypté sur Canal+ jusqu'à la génération Jackie et Michel

5 Le frère de l'ex-compagne de Stéphane Pauwels met les points sur les i: "Je ne veux plus jamais avoir affaire à Vanessa"

Faisons vivre l'info avec

Recevez nos newsletters

Entrez votre adresse e-mail

Inscription à la newsletter

Suivez-nous

Actu

Economie

Culture

Sports

Lifestyle

Débats

Régions

Network

Galleries photos

Vidéos

Services

Contactez-nous

Mentions légales

Sélection LaLibre.be

Les autres sites IPM

Copyright © La Libre.be 1996-2018 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles | Tel +32 (0)2 744 44 44 | N° d'entreprise BE 0403.508.716

Paramètres des cookies

Index